

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

AVIS PUBLIC

VEUILLEZ PRENDRE NOTE, le calendrier des séances régulières du conseil pour l'année 2023 a été adopté par le conseil municipal du canton de Westbury le 7 novembre 2022.

ATTENDU que l'article 148 du C.M. prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,

résolution no 2022-201

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2023, qui se tiendront le lundi ou mardi et qui débiteront à 19h :

| | |
|---------------------|------------|
| 16 janvier | 6 février |
| 6 mars | 3 avril |
| 1 ^{er} mai | 5 juin |
| 3 juillet | 7 août |
| 5 septembre * | 2 octobre |
| 6 novembre | 4 décembre |

*ces dates sont un mardi

Fait à Westbury ce 9^e jour de novembre 2022.

Nathalie Audet, directrice générale et greffière-trésorière